

Assemblée Générale 2022 2 juin 2022

Pour l'année 2021
de l'Association des habitants du Quartier du Palatinat-Grandfey

Auberge des 4 vents, 19h30 – 21h00

Excusés : M. et Mme Fankhauser, M. et Mme Kolly, M. et Mme Jacomelli.

Ordre du jour :

- 1 Accueil et ouverture de l'assemblée
- 2 Election scrutateurs/trices
- 3 Approbation de l'Ordre du jour
- 4 Approbation du PV de l'assemblée générale de 2019-2020
- 5 Rapport des activités du Comité
- 6 Comptes 2021 – Rapport des réviseurs
- 7 Décharge du comité et des réviseurs
- 8 Programme d'activité 2022
- 9 Budget 2022
- 10 Composition du comité et réviseurs
- 11 Stationnement dans le quartier
- 12 Divers

1. Accueil et ouverture de l'assemblée

Le comité souhaite la bienvenue à l'Assemblée générale 2022 pour l'année 2021 de l'Association du Quartier du Palatinat-Grandfey (AQPG).

Nous sommes heureux de pouvoir nous retrouver en présentiel après 2 ans.

2. Elections scrutateurs/trices

Rainer Grossenbacher est nommé scrutateur.

3. Approbation de l'ordre du jour

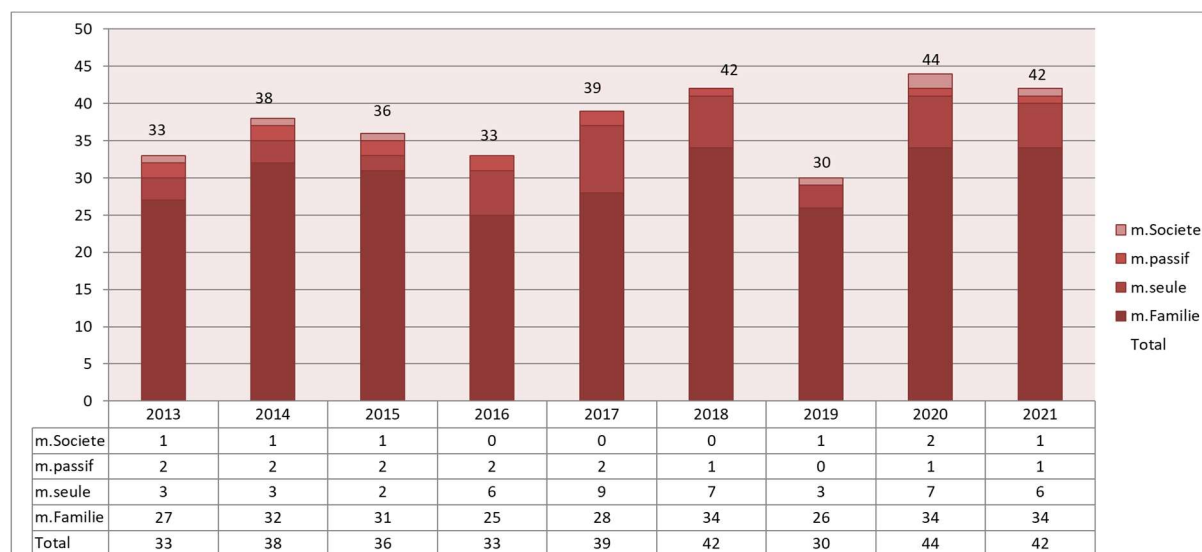
L'ordre du jour est approuvé.

4. Approbation PV de l'assemblée générale 2019-2020

Yves Reynaud remercie les membres qui ont répondu à l'AG par correspondance. Le taux de participation est de 50%. Le PV est approuvé.

5. Rapport des activités du comité

A) Statistiques des membres



Sont devenus membres de l'association en 2021 :

- Chemkhi Rhizlane, Rte de Grandfey 7

Sont démissionnaires au 31.12.2021:

- Famille Rolf Nachbur-Sallin, Rte de Grandfey 1
- Micheline Schaller, Ch. Du Palatinat 31
- Julmy Nicole, Rte de Grandfey 7

B) Contacts avec les autorités/autres

Ville de Fribourg

Différents contacts ont eu lieu avec la ville de Fribourg.

1. Police locale

Echanges concernant le stationnement sauvage dans le quartier. Le point sera traité en détail en fin d'assemblée (point 11).

2. Edilité – Urbanisme

Participation au projet du nouveau découpage des quartiers de la ville. Cela n'a aucune incidence concrète pour notre quartier hormis des aspects statistiques.

Nous avons reconduit la location de tables et bancs pour le pique-nique de quartier.

Suivi des oppositions de la construction « Grandfey 25 ». Le permis de construire a été attribué le 18.08.2020. L'intervention de l'association s'arrête ici.

Suivi des oppositions de la construction « Palatinat 16-18 ». La procédure est suspendue en raison de l'introduction du nouveau PAL (jusqu'à avril 2024 au maximum).

Intervention concernant l'installation de la Tour Vagabonde dans le parc de la Poya. Yves Reynaud rappelle le déroulement des faits. Il est précisé que le comité n'a pas fait opposition comme plusieurs articles et commentaires dans le courrier des lecteurs de la Liberté le mentionnaient. Le but de courrier était de sensibiliser les autorités sur le risque de surcharge de trafic dans le quartier ainsi que les nuisances sonores que cela pouvait provoquer.

Après quelques semaines, certains habitants constatent des nuisances sonores notamment dû au volume des basses. Lynne Egloff mentionne qu'il est possible qu'une nouvelle mise à l'enquête soit réalisée dans le but d'occuper un emplacement de manière continue. Le comité reste attentif à ce projet.

TPF

La séance habituelle entre TPF et associations de quartier a été annulée en 2021.

Réunion des associations de quartier

La rencontre habituelle des associations de quartier a été annulée en 2021. Une séance a eu lieu le 17 mars à laquelle nous n'avons malheureusement pas pu participer en raison d'un comité.

C) Activités culturelles et sociales



D) Réunions du comité

- 14 janvier 2021
- 25 février 2021
- 22 avril 2021
- 27 mai 2021
- 2 septembre 2021
- 6 octobre 2021
- 18 novembre 2021
- 6 septembre 2021 (séance extraordinaire / tour vagabonde)

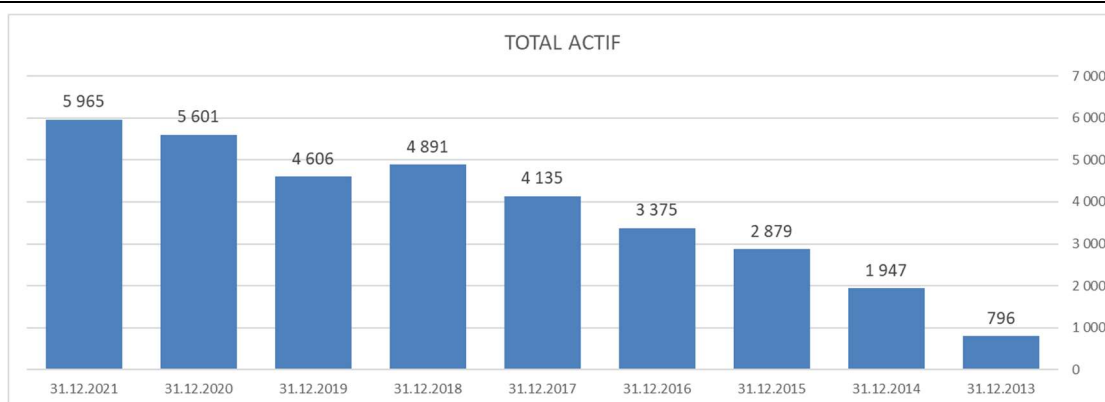
6. Comptes 2021 – Rapport des réviseurs

	Réel	Budget / Prévisions
	2021	2021
DEPENSES		
Fête de quartier	148	100.00
Chasses aux œuf		100.00
Fenêtres de l'avent	196	100.00
Autres activités		100.00
Verrée Asemblée générale		100.00
RC		-
Protection juridique		200.00
Fournitures de bureau		100.00
Frais, port, CCP		50.00
Téléphones, fax		
Site internet, abonnement	239.5	200.00
Pub (journeaux, matériel, etc.)		100.00
Amortissements crédits		
Frais compte bancaire	12	20.00
Impôt intérêts		2.00
Conseil juridique/Expertises		150.00
Frais divers	265	
TOTAL DEPENSES	860.50	1 322.00

	Réel	Budget / Prévisions
	2021	2021
RECETTES		
Cotisations membres familles (30 CHF)	1020	870.00
Cotisations membres individuels (20 CHF)	120	180.00
Cotisations membres passifs (15 CHF)	15	30.00
Cotisations membres sociétés (50 CHF)	50	50.00
Dons membres	20	60.00
Subventions communales		
Dons de tiers (p.ex. Loterie romande)		
Recettes manifestations		
Crédits à long terme		
Intérêts bancaires		1.00
TOTAL RECETTES	1 225.00	1 191.00

	2021
Total dépenses	860.50
Total recettes	1 225.00
Résultat exercice	364.50

Bilan simplifié		
ACTIF	31.12.2021	31.12.2020
Caisse	0	0
Banque BCF	5 965	5 601
Produits à recevoir	0	0
TOTAL ACTIF	5 965	5 601
PASSIF	31.12.2021	31.12.2020
Report de l'actif	5 601	4 606
Résultat de l'exercice	365	995
Factures à payer	0	0
TOTAL PASSIF	5 965	5 601



	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013
Compte Provision Jubilé	450.00	400.00	350.00	300.00	250.00	200.00	150.00	100.00	50.00
Fortune sans Provision Jubilé	5 515.40	5 200.90	4 255.85	4 590.85	3 885.30	3 174.70	2 729.05	1 846.75	746.00

La révision a eu lieu du 11.05.2022 au 01.06.2022 et la comptabilité a été jugée en ordre.

Pour l'année 2021:

- Les dépenses s'élèvent à 860.50 CHF
- Les recettes s'élèvent à 1225.00 CHF
- Le résultat est un bénéfice de **364.50 CHF** (reporté en 2022)

La présentation des comptes et du rapport des réviseurs ne soulève aucune question dans l'assemblée.

7. Décharge du comité et des réviseurs

Le comité et les réviseurs sont déchargés par votation à l'unanimité.

8. Activités 2022

Le comité propose les activités suivantes :

- Poursuite des échanges avec la Ville de Fribourg
- Poursuite des échanges avec les diverses Associations de Quartiers de la ville
- Contacts avec les autorités selon les besoins
- Rencontre avec la préfecture pour la gestion du parking lors de manifestations
- Chasse aux œufs
- Pique-nique de quartier
- Boîte à livres : les personnes volontaires pour l'entretien de la boîte à livres peuvent s'annoncer auprès du comité
- Fenêtres de l'avent : les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès du comité

Les activités proposées ne soulèvent aucune remarque de la part de l'assemblée.

9. Budget / Prévisions 2022

	<i>Budget / Prévisions</i>
	2022
DEPENSES	
Fête de quartier	100.00
Chasses aux œuf	100.00
Fenêtres de l'avent	100.00
Autres activités	100.00
Verrée Asemblée générale	100.00
RC	-
Protection juridique	200.00
Fournitures de bureau	100.00
Frais, port, CCP	50.00
Téléphones, fax	
Site internet, abonnement	239.50
Pub (journeaux, matériel, etc.)	100.00
Amotissements crédits	
Frais compte bancaire	20.00
Impôt intérêts	2.00
Conseil juridique/Expertises	150.00
Frais divers	
TOTAL DEPENSES	1 361.50

	<i>Budget / Prévisions</i>
	2022
RECETTES	
Cotisations membres familles (30 CHF)	1 020.00
Cotisations membres individuels (20 CHF)	120.00
Cotisations membres passifs (15 CHF)	15.00
Cotisations membres sociétés (50 CHF)	50.00
Dons membres	20.00
Subventions communales	
Dons de tiers (p.ex. Loterie romande)	
Recettes manifestations	
Crédits à long terme	
Intérêts bancaires	
TOTAL RECETTES	1 225.00

	<i>Budget / Prévisions</i>
	2022
Total dépenses	1 361.50
Total recettes	1 225.00
Résultat exercice	-136.50

Le budget proposé est approuvé à l'unanimité.

10. Comité et réviseurs 2021

Comité:

Co-Présidente: Lynne Egloff-Maytain
 Co-Président: Yves Reynaud
 Membres du comité Marcello Feliciani
 Sophie Dougoud
 Vacant
 Vacant

Réviseurs:

1er réviseur: Helene Wigington
 2ème réviseur: Guy Sciboz
 remplaçant: Michel Müller

11. Comité et réviseurs 2022

Lynne Egloff a présenté sa démission pour 2022. Nous la remercions pour son engagement au sein de l'association.

Pour l'année 2022, la proposition suivante est mise au vote de l'assemblée :

Comité:

Co-Présidente: Sophie Dougoud
 Co-Président: Yves Reynaud
 Membres du comité Marcello Feliciani
 Simone van den Wildenberg
 Vacant

Réviseurs:

1er réviseur: Helene Wigington
2ème réviseur: Michel Müller
remplaçant: Guy Sciboz

Le comité et les réviseurs sont élus pour 2 ans à l'unanimité.

12. Stationnement dans le quartier

Yves Reynaud propose de reprendre le déroulé du projet.

Cette thématique a été prise en main par le comité suite à plusieurs plaintes d'habitants concernant le parking sauvage et les problématiques de stationnement dans notre quartier. Etant donné qu'il s'agit du dernier quartier de la ville sans réglementation de stationnement, nous redoutions que la ville mette en place une réglementation qui ne satisferait pas aux besoins des habitants notamment en termes de nombre de places, de temps de stationnement, etc....

Nous avons débuté en été 2019 par un sondage réalisé auprès des habitants via des visites et des formulaires distribués dans les boîtes aux lettres. L'objectif était de connaître l'avis des habitants et les éventuelles propositions à faire à la commune.

Il en ressort qu'une majorité d'habitants désirent voir le stationnement réglementé mais sous certaines conditions :

- Limiter le temps de stationnement à 2h
- Avoir suffisamment de places à disposition
- Avoir un délai de mise en place raisonnable

Une première rencontre avec la police locale a eu lieu le 30 juin 2020. Il en ressort qu'un projet avait déjà été élaboré par la police, ce qui confirmait nos craintes. La proposition de la ville serait de n'avoir plus qu'une seule aire de stationnement à savoir les parkings existants, bordant le parc de la Poya, pour une durée maximum de 3h. Les habitants ne pouvant pas stationner sur leur terrain peuvent obtenir une vignette de parking au tarif de 396.-/ an.

Nous avons demandé un délai de réflexion mais également une mesure urgente pour le « triangle » entre la route de Grandfey et le chemin du Palatinat (emplacement actuel de la cabine téléphonique) avec la pose de pierres, ce qui fut réalisé quelques jours plus tard.

Suite à cette rencontre le comité a fait une contreproposition en demandant la possibilité d'ajouter des places de parc au niveau de la halle « Boschung ». Nous avons également proposé d'organiser une séance d'information pour les habitants avec la présence de Monsieur Bossens, chef de la police locale. Cette séance a dû être reportée compte tenu du Covid.

Le comité propose à l'assemblée de voter sur leur volonté de poursuivre les discussions avec la ville afin de trouver une situation convenable pour tous.

L'assemblée vote pour la poursuite des discussions avec 2 abstentions.

Plusieurs questions sont soulevées :

Peut-on obtenir une vignette pour une 2^{ème} voiture si nous n'avons qu'une seule place de parking sur notre terrain ?

Est-ce que le nombre de vignette est limité par ménage ?

Est-ce que les limites (route-place de parc) demandées aux nouvelles constructions seront aussi demandé aux anciennes constructions ?

Il est également mentionné que les habitations proches de la porte de Morat rencontrent également des soucis de parking. Ce point sera également soulevé lors des discussions

La séance d'information aura lieu le 13 octobre 2022. L'invitation suivra.

Les questions seront transmises à M. Bossens en vue de la séance du 13 octobre.

13. Divers

Une réflexion devrait être réalisée sur les soucis de circulation (passage sous pont direction patinoire, vitesse dans le quartier, cohabitation vélos-piétons). Ces thématiques vont être reprises avec la police locale.

Madame Oviedo mentionne qu'un trou s'est formé sur la route, devant sa maison, rendant la circulation des vélos dangereuse. Le comité s'engage à faire le nécessaire auprès de la commune.

Il est mentionné qu'aucun panneau ne mentionne la Zone 30 au niveau de la commune de Granges-Paccot. Le comité va questionner la commune à ce sujet.

Madame Marchionni demande s'il est possible de modifier l'emplacement de la signalisation impasse du chemin du palatinat. Elle n'est pas visible pour les conducteurs. Le comité prend contact avec la commune pour demander une modification d'emplacement.

Monsieur Grossenbacher informe l'assemblée qu'il sera possible dès le 11 juin, de faire une croisière sur le lac de Schiffenen les samedis et dimanches. Informations disponibles à l'office du tourisme.